

LYCÉE

PROFESSIONNEL
ANATOLE
DE MONZIE



CAP
Certificat d'aptitude professionnelle

Diplôme de niveau V préparé en 2 ans après une classe de 3ème (SEGPA prioritaire).

Le titulaire du "CAP Employé de Vente Spécialisée (EVS) Equipements courants" est apte à tenir un poste de vendeur qualifié, spécialisé dans la commercialisation de produits non alimentaires.

Il exerce son activité sous la responsabilité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon.

Il accueille et informe le client, lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle. Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, et, le cas échéant, à leur expédition.

L'employé réceptionne la marchandise, la contrôle et saisit les données pour tenir les stocks à jour. Il étiquette les produits, applique les protections antivols, collabore à la réalisation des vitrines et participe à l'inventaire et à la mise en place des opérations de promotion et des soldes.

L'option produits d'équipement courant permet de travailler dans tous les commerces de détail non-alimentaires ou en entrepôt chez les grossistes.

EVS Option B

Employé de Vente Spécialisé
Option produits d'équipements courants

Vos qualités

- Présentation soignée
- Goût pour le contact
- Sens de persuasion / Aisance verbale et relationnelle
- Résistance physique et maîtrise nerveuse

La formation (horaires indicatifs)

Enseignements généraux

(Français, histoire & géographie, Mathématiques, Anglais, EPS, Arts appliqués)

15h00

Enseignements professionnels

(Pratique de la vente et des services liés, pratique de la gestion d'un assortiment, droit, économie, Prévention-Santé-Environnement)

18H00

Aide individualisée

01H00

Périodes de formation en milieu professionnel

16 semaines obligatoires réparties sur les 2 ans.
Lieu : point de vente spécialisé uniquement.

Poursuites d'études - Insertion professionnelle

Ce diplôme permet une insertion directe dans la vie active. Exemple de métiers : **vendeur/vendeuse en magasin.**

Poursuite possible en BAC PRO Commerce ou Accueil.

Compléments sur la formation du CAP EVS option B :

Les activités professionnelles :

En point de vente spécialisé, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, conseille le client et conclut la vente. Il propose des services d'accompagnement de la vente et contribue à la fidélisation de la clientèle. Par ailleurs, il participe à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition.

Le titulaire du CAP est vendeur ou employé de vente. Il exerce ses activités dans des entreprises de commerce de détail, quelle que soit leur taille, à condition que la relation client-vendeur existe. Par exemple : magasin de proximité, sédentaire ou non sédentaire, Magasin de détail spécialisé, Petite, moyenne ou grande surface spécialisée, îlots de vente des grands magasins.

Les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) :

La formation en milieu professionnel doit permettre au candidat d'acquérir des compétences : savoir-faire, savoirs et savoir-être, notamment :

- d'accueillir les clients, les conseiller et vendre,
- d'assurer des services connexes et/ou complémentaires.

En outre, elle facilite le développement de qualités professionnelles telles que :

- la présentation soignée,
- le sens de l'esthétique,
- le sens de la relation, la capacité d'écoute, le sourire, la serviabilité, la disponibilité,
- le goût de l'action, le sens de l'entreprise,
- l'adaptabilité à des situations diverses

Le règlement d'examen :

L'intégralité des épreuves des candidats de la voie scolaire est passée en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Code	Épreuves	Coefficient
EP1	Pratique de la vente et des services liés	9
EP2	Pratique de la gestion d'un assortiment	6
EG1	Français et histoire-géographie	3
EG2	Mathématiques-sciences	2
EG3	Éducation physique et sportive	1